



BURKINA FASO
UNITÉ - PROGRÈS - JUSTICE

SYNTHÈSE

PLAN NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET SOCIAL
(PNDES) 2016-2020



OCTOBRE 2016



SOMMAIRE

- 02** Introduction
- 03** Analyse diagnostique de la situation économique et sociale
- 09** Stratégie de développement économique et social 2016-2020
- 14** Dispositif de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

- APD ► Aide publique au développement
- CEDEAO ► Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest
- CNP/PNDES ► Comité national de pilotage du PNDES
- CNSS ► Caisse nationale de sécurité sociale
- CRD ► Cadre régional de dialogue
- CSD ► Cadre sectoriel de dialogue
- CSLP ► Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
- EA ► Effet attendu
- EFTP ► Enseignement et formation technique et professionnel
- ENP ► Étude nationale prospective
- FCFA ► Franc de la communauté financière d'Afrique
- GAR ► Gestion axée sur les résultats
- IDH ► Indice de développement humain
- MINEFID ► Ministère de l'économie, des finances et du développement
- ODD ► Objectif de développement durable
- OMD ► Objectif du millénaire pour le développement
- OS ► Objectif stratégique
- OSC ► Organisation de la société civile
- PNDES ► Plan national de développement économique et social
- PNUD ► Programme des Nations Unies pour le développement
- PPP ► Partenariat public-privé
- PTA ► Plan de travail annuel
- SCADD ► Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
- SNADDT ► Schéma national d'aménagement et de développement durable du territoire
- SP/PNDES ► Secrétariat permanent du PNDES
- TIC ► Technologies de l'information et de la communication
- ZES ► Zone économique spéciale

INTRODUCTION

Le Burkina Faso est un pays enclavé d'Afrique Sub-Saharienne qui compte 18,5 millions d'habitants en 2015 et s'étend sur une superficie de 273 187 kilomètres carrés. L'organisation administrative du pays est structurée autour de 13 régions, 45 provinces et 351 communes dont 302 communes rurales et 49 communes urbaines. L'issue démocratique des élections présidentielle et législative du 25 novembre 2015 au Burkina Faso a instauré un nouveau contexte politique marqué par le fonctionnement régulier des institutions républicaines dans un Etat de droit. C'est dans ce contexte que le Gouvernement a élaboré et adopté le 20 juillet 2016, selon un processus inclusif et participatif, le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) qui sera mis en œuvre durant la période 2016-2020.

Le PNDES tient compte des enseignements tirés de l'évaluation de la mise en œuvre des stratégies antérieures de développement socio-économique du Burkina Faso, et notamment de la mise en œuvre de la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD). Il est axé sur une nouvelle dynamique de croissance économique forte, durable et inclusive à travers une transformation structurelle de l'économie. Il reste cohérent avec le programme présidentiel qui vise à "Bâtir avec le peuple un Burkina Faso de démocratie, de progrès économique et social, de liberté et de justice".

En plus du programme présidentiel qui constitue le socle de référence, l'élaboration du PNDES s'est également nourrie des autres orientations stratégiques que sont l'Étude Nationale Prospective (ENP) Burkina 2025, le Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SNADDT), les Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, le Cadre Stratégique Communautaire de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le document de PNDES est structuré en trois parties, à savoir l'analyse diagnostique de la situation économique et sociale, la stratégie de développement économique et social 2016-2020 et les dispositions de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation.

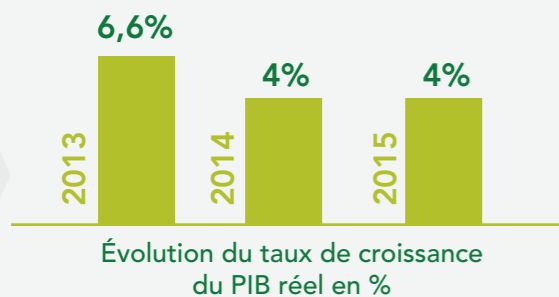


ANALYSE DIAGNOSTIQUE DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Le Burkina Faso connaît une croissance économique erratique depuis 1960. Cette fluctuation de l'activité économique, combinée à une croissance démographique de 3,1% par an, n'a pas permis un véritable développement économique et social. En effet, de 1960 à 2014, le revenu par habitant n'a augmenté en moyenne que d'environ 2% l'an. En 2014, l'Indice de Développement Humain (IDH) du Burkina Faso ressortait à 0,420, le classant à la 181^{ème} place sur 187 pays.

Au niveau social, près de 40% de la population burkinabé vivait sous le seuil de la pauvreté en 2014, contre 46,7% en 2009. La pauvreté est plus marquée en milieu rural qu'en milieu urbain. L'espérance de vie à la naissance se situe autour de 60 ans et plus de 65% des personnes âgées de plus de quinze ans ne sont pas alphabétisées. Le Burkina Faso est également marqué par des mouvements migratoires qui se traduisent notamment, par un exode rural et une migration internationale vers les pays de la sous-région.

Dans la perspective d'un développement humain inclusif et durable, les principales contraintes sont relatives à la persistance des inégalités sociales, aux insuffisances du système productif national, à la faible qualification professionnelle des ressources humaines et aux insuffisances de gouvernance.



Source : MINEFID (2015), Burkina Faso

UNE DYNAMIQUE SOCIALE PEU ÉVOLUTIVE ET MARQUÉE PAR DES INÉGALITÉS PERSISTANTES

La dynamique sociale a été caractérisée par divers acquis majeurs dans la mise en œuvre des politiques antérieures de développement, particulièrement le Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté (CSLP) et la Stratégie de Croissance Accélérée et Développement Durable (SCADD) mis en œuvre sur les périodes 2000-2009 et 2010-2015, respectivement. Ces acquis touchent aux domaines de la gestion de l'économie, du social et des infrastructures économiques.

Ces politiques n'ont pas permis une baisse significative de l'incidence de la pauvreté. Entre 2009 et 2014, l'incidence de la pauvreté a reculé de six points, passant de 46,7% à 40,1%. Sur la même période, la profondeur et la sévérité de la pauvreté monétaire ont également baissé passant respectivement de 15,1% à 9,7% et de 6,7% à 3,3%. La pauvreté entre 2009 et 2014 a plus baissé en milieu urbain (11,6 points) qu'en milieu rural (7,1 points). Neuf personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté sur 10 vivent en milieu rural. Cette situation indique la problématique de la répartition et de la redistribution des fruits de la croissance économique au Burkina Faso sur la période 2000-2015.

L'évolution de la pauvreté multidimensionnelle, saisie à travers le cadre et les conditions de vie des ménages urbains et ruraux, montre des disparités spatiales dans l'accès aux services sociaux de base et aux opportunités économiques. Sur la base des données de 2010, le taux de pauvreté multidimensionnelle au Burkina Faso est estimé à 84% (PNUD et Université Oxford, 2010). Le taux national d'accès des ménages à l'électricité (18,8%) en 2015 cache des disparités entre le milieu urbain (59,8%) et le milieu rural (3,0%) en 2014. Concernant l'habitat social, 77% des ménages habitaient dans des logements précaires dont 39,5% en milieu urbain et 92% en milieu rural. Quant au taux d'accès aux infrastructures d'assainissement, il est passé de 4,7% en 2007 à 8,1% en 2014. Quant aux technologies de l'information et de la communication, l'offre est irrégulière et coûteuse ne satisfait pas la demande en forte croissance. Par exemple, le nombre d'utilisateurs d'internet est passé de 1% à 9,4% entre 2009 et 2015.

Aux difficultés d'accès aux services sociaux de base, se sont ajoutées des crises alimentaires, surtout en milieu rural, qui ont entraîné une vulnérabilité socioéconomique des populations. Environ 3,5 millions de Burkinabè, soit 20% de la population, sont en proie à l'insécurité alimentaire. La malnutrition infantile chronique reste encore très élevée, bien qu'ayant diminué de 25,6% en 2009 à 20,1% en 2014. Les dépenses de consommation des ménages les plus défavorisés représentent 8,4% des dépenses totales de consommation des ménages contre 44,1% pour les ménages les plus favorisés.

Dans le domaine de l'Éducation, le taux brut de scolarisation (TBS) est passé de 48,7% en 2003 à 83% en 2014. Dans l'enseignement secondaire, les inégalités de genre se résorbent. Le ratio fille-garçon est passé de 0,51 en 2004 à 0,62 en 2014. Au niveau du supérieur, ce ratio est passé de 0,29 en 1997 à 0,48 en 2013. La proportion des femmes de 16 à 64 ans ayant reçu une formation technique et professionnelle était de 3,1% en 2010, contre une moyenne nationale de 4,5%.

Les fortes inégalités d'espérance de vie, d'éducation et de revenu freinent le développement du Burkina Faso.

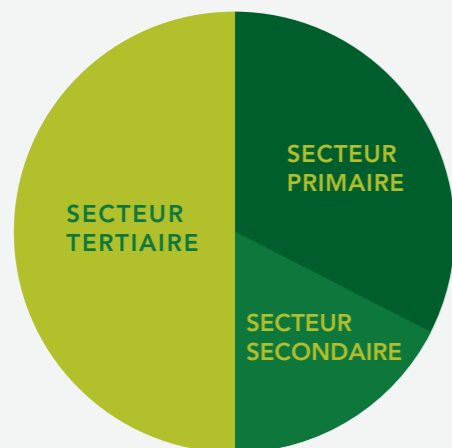
Les principales difficultés du dispositif national actuel de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité des populations sont d'une part, l'inadéquation des mécanismes de coordination des politiques publiques et d'autre part, le mode de ciblage des populations

pauvre. En dépit des avancées enregistrées, les inégalités dans les domaines de la pauvreté monétaire, de l'éducation, de l'accès aux ressources économiques et aux postes électifs restent persistantes et touchent principalement les femmes et les jeunes. La baisse de l'incidence de la pauvreté est suivie d'un accroissement de la part des revenus des 20% les plus pauvres et d'une baisse de la part des revenus des 20% les plus riches.

Les fortes inégalités d'espérance de vie, d'éducation et de revenu freinent le développement du Burkina Faso. Par exemple, les 20% les plus riches ont un revenu moyen 7 fois supérieur aux 20% les plus pauvres durant la période 2003-2012. Selon, les estimations du PNUD, la prise en compte des inégalités entraîne une perte en développement humain de l'ordre de 35%, alors ces pertes pour les mêmes causes sont de 22,8% au niveau mondial et 33,3% en Afrique.

UN SYSTÈME PRODUCTIF PEU ÉVOLUTIF ET À FAIBLES EFFETS DE CRÉATION D'EMPLOIS DÉCENTS

Depuis 1994, le Burkina Faso connaît une croissance économique à un rythme moyen, d'au moins 5% par an. Sur la période 1994-2014, la part moyenne du secteur des services dans la formation du PIB est supérieure à 45%, alors que celle de l'agriculture varie entre 28% et 31% et celle du secteur industriel fluctue entre 14% et 24%. La croissance économique s'est ainsi accompagnée d'une relative stabilité des contributions de la part des secteurs économiques dans la formation du PIB, indiquant ainsi la faible transformation structurelle de l'appareil productif de l'économie du Burkina Faso.



Part des secteurs dans le PIB en 2015

Source : MINEFID (2015), Burkina Faso

L'analyse de la dynamique des secteurs de production de l'économie a montré que les principales insuffisances structurelles de l'économie sont la faible productivité du secteur agricole dominé par une agriculture de subsistance soumise aux variabilités de la pluviosité, le déclin du secteur manufacturier lié à la faible compétitivité des industries existantes et au faible développement de l'agro-industrie, l'"informalisation" du secteur tertiaire et le faible accès aux services financiers, l'étroitesse de la base des produits d'exportation, l'insuffisance de ressources humaines nécessaires à la transformation structurelle du système productif. De plus, la croissance économique est vulnérable aux changements climatiques, à la volatilité des prix des produits d'exportation (or et coton) et à la réduction de l'Aide Publique au développement (APD).

Par ailleurs, l'amélioration de l'environnement des affaires bute sur la lenteur dans la mise en œuvre des réformes structurelles, les coûts élevés des facteurs techniques de production, le faible niveau de qualification des ressources humaines, la faiblesse des infrastructures de soutien et l'élargissement de la base productive de l'économie burkinabè.

Dans le domaine de l'emploi, la proportion des femmes dans les effectifs des secteurs public et privé formel est passée de 20,10% à 24,17% en 2013, à mi-chemin de la parité homme-femme en matière d'emploi formel. En 2014, le taux de chômage au niveau national est estimé à 6,6%. En milieu urbain, le chômage touche davantage les jeunes de moins de 25 ans (14,1% en 2014) et les femmes (9,9% en 2014). Quant à la participation politique des femmes, la proportion de sièges occupés par les femmes au parlement est restée, depuis 2000, en-dessous de 30% pour 2015. 24% des travailleurs sont touchés par le sous-emploi. À peine 5% des travailleurs sont couverts par la sécurité sociale. Le taux de chômage des jeunes diplômés est de 34,5% pour les diplômés de l'enseignement supérieur et de 17,2% pour les diplômés de l'enseignement secondaire.

UN CAPITAL HUMAIN INSUFFISANT ET PEU ADAPTÉ AUX BESOINS DU SYSTÈME PRODUCTIF NATIONAL

Le capital humain peut être défini comme l'ensemble des aptitudes, talents, qualifications ou expériences accumulés par un individu et qui déterminent en partie, sa capacité à générer un revenu ou à contribuer à la stabilité sociale de son pays. Il dépend de la dynamique démographique, de l'accès aux services sociaux de base (santé, éducation, eau et assainissement), de la recherche-développement, des opportunités en matière d'emploi, de formation professionnelle et d'urbanisation.

La population du Burkina Faso se chiffre à 18,5 millions d'habitants en 2015 et est projetée à 21,5 millions en 2020, avec un taux de croissance démographique de 3,1%. Cette forte croissance démographique plombe les impacts majeurs des politiques publiques.

Cette population est caractérisée par son extrême jeunesse, avec 67% de moins de 25 ans. La jeunesse de la population burkinabè constitue, à moyen et long termes, un important atout pour le développement, à condition qu'il lui soit assuré une bonne santé, une bonne formation et son intégration effective dans le secteur productif. Le constat est que la structure actuelle par âge de la population du Burkina Faso n'est pas encore mise à profit pour accroître durablement le taux de croissance économique, créer des emplois décents et capturer ainsi le dividende démographique.

L'accumulation du capital humain au Burkina Faso reste contrainte par le déficit en équipements collectifs, un nombre d'enfants par femme de 6,6 en 2015, contre 5,5 en Afrique de l'ouest, un taux de dépendance démographique de 92,2% contre 87,4 en Afrique de l'ouest, un faible taux d'achèvement scolaire, des disparités dans l'accès à l'eau potable, un faible taux d'accès à la formation qualifiante.

Dans le domaine de la santé, le profil des indicateurs de santé publique reste éloigné des normes internationales en la matière avec des indicateurs de mortalité maternelle de 330 pour 100 000 nouvelles naissances et de mortalité infantile de 43 pour 1 000 nouvelles naissances. À cela, s'ajoute la question de la malnutrition chronique (30,2% en 2015) à laquelle le décès d'un enfant sur deux est lié. Les principales contraintes structurelles du secteur de la santé sont l'inadéquation de l'offre de services de santé, le faible accès des populations aux services de santé, la faible qualification professionnelle des ressources humaines, le faible niveau du plateau technique des infrastructures sanitaires par rapport aux normes internationales, la gouvernance des établissements de santé, notamment le système d'information sanitaire.

En matière d'éducation, le système éducatif burkinabè est resté généraliste, peu professionnalisant et sans réponse aux besoins du marché de l'emploi. En 2015, le taux net de scolarisation était de 65,7%. Seuls 58,4% des élèves finissent leur cycle primaire, ce qui pose la problématique du rendement du système éducatif au Burkina Faso. Dans l'enseignement supérieur, 63% des étudiants sont inscrits dans les filières des sciences sociales et humaines. Les effectifs scolarisés dans l'enseignement technique et la formation professionnelle représentaient, en 2015, 3,4% des effectifs totaux du système éducatif. Les défis que doit relever le système éducatif restent l'amélioration de la qualité de l'éducation de base, l'adéquation de l'offre d'enseignement secondaire, supérieur et technique aux besoins du secteur productif, voire de la transformation structurelle de l'économie, la mise en place d'infrastructures scolaires de formation qualifiante et d'apprentissage ainsi que la promotion de la fonction enseignante.

Durant la période 2011-2015, l'amélioration de l'accès à l'eau potable a été conséquente à l'échelle nationale, tout comme les progrès en matière d'assainissement en milieu urbain. Le taux d'accès à l'eau potable, en milieu rural, est passé de 58,5% en 2011 à 65% en 2015. En milieu urbain, 89,9% de la population avaient accès à l'eau potable en 2015, contre 80% en 2011. L'accès des populations à l'assainissement en 2015 est faible, 12% en milieu rural et 34% en milieu urbain. Les principaux défis à relever sont la mobilisation et la gestion durable des ressources en eau, l'amélioration de l'accès aux services d'eau et d'assainissement, la protection des écosystèmes existants et l'amélioration de la connaissance des ressources nationales en eau.

Le domaine de la recherche scientifique est marqué par des contraintes institutionnelles et organisationnelles qui se traduisent par la faible coordination des activités de recherche scientifique au niveau national. De plus, les résultats du système national de la recherche sont peu valorisés, les infrastructures et les équipements de recherche sont vétustes, les ressources humaines du secteur de la recherche sont vieillissantes et le financement public de la recherche est insuffisant.

L'emploi reste dominé par le secteur informel avec 94,6% des travailleurs contre 6,4% pour le secteur moderne. En 2015, le nombre d'emplois formels était estimé à 685 625 dont 24,2% de femmes. Au nombre des emplois formels au niveau national, on dénombrait 154 846 agents de l'État (22,6%) dont un tiers de femmes et 530 679 travailleurs (77,4%) du secteur privé immatriculés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), dont 21,6% de femmes.

Le Burkina Faso connaît une urbanisation galopante, caractérisée par une concentration croissante des populations dans les villes. Le taux d'urbanisation a été estimé à 31,50% en 2016, avec une population urbaine qui croît deux fois plus vite que la population totale. Les régions de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso abritent 62 % de la population urbaine, avec comme conséquences au niveau des sous-secteurs de l'habitat et de l'urbanisme, un déficit croissant de logements et l'extension de l'habitat spontané. Les défis que doivent relever la politique d'urbanisation sont la systématisation de la planification et de l'aménagement du territoire, ainsi que l'accès aux logements décents.



DES GOUVERNANCES POLITIQUE, ADMINISTRATIVE, ÉCONOMIQUE ET LOCALE PEU PERFORMANTES

En matière de gouvernance politique, les progrès enregistrés concernent la création et le renforcement des institutions républicaines, la professionnalisation de la défense et de la sécurité, la consolidation de l'État de droit, la contribution aux efforts de paix et de sécurité dans des pays tiers, la cohésion sociale et l'amélioration de la solidarité nationale. En dépit de ces acquis, des défis restent à être relevés dans les domaines de la gouvernance administrative, de la gouvernance économique et de la gouvernance locale.

Dans le domaine de la gouvernance administrative, malgré les réformes entreprises, l'administration burkinabè reste confrontée à des défis tels que le maintien de la stabilité institutionnelle, la modernisation du fonctionnement de l'administration, l'avènement d'une administration de services au profit des populations, le renforcement de l'indépendance de la justice, la restauration de l'autorité de l'État et la systématisation de l'implication de toutes les parties prenantes (secteur privé, société civile) dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques.

S'agissant de la gouvernance économique, des progrès ont été réalisés, entre autres, en termes de pilotage et de planification du développement

économique et en matière de gestion des finances publiques. Toutefois, les défis importants qui restent à être relevés sont la consolidation de la cohérence et de la rationalisation des politiques économiques, l'implantation de la gestion axée sur les résultats de développement, l'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures et extérieures, l'accroissement de l'efficacité des dépenses publiques et la reddition de comptes.

En ce qui concerne la gouvernance locale et la décentralisation, les principaux progrès réalisés sont relatifs à l'effectivité de la communalisation intégrale, au transfert de compétences aux collectivités territoriales et à l'accompagnement des entités décentralisées par une déconcentration des services de l'administration centrale. Les défis majeurs à relever pour consolider la territorialisation des politiques publiques restent la mise à jour du cadre stratégique de mise en œuvre de la décentralisation, l'accélération du transfert de compétences, de ressources et de patrimoines, le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des acteurs locaux de développement.



DES DÉFIS MAJEURS A RELEVER POUR ASSURER LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE L'ÉCONOMIE BURKINABÈ

Au regard du diagnostic de la situation économique et sociale, les trois défis principaux pour la transformation structurelle durable de l'économie burkinabè sont la bonne gouvernance et l'amélioration de la qualité des institutions, la disponibilité de ressources humaines qualifiées pour les besoins de transformation structurelle de l'économie nationale, le développement des bases productives.

Le défi de la bonne gouvernance et de l'amélioration de la qualité des institutions implique la stabilité des institutions républicaines, la mise en place d'un système juridique et judiciaire efficace, le développement d'une culture nationale pour la préservation et la promotion de la fierté et de l'identité nationales.

Le défi de la disponibilité et de l'employabilité de ressources humaines adaptées aux besoins de l'économie nationale commande un investissement conséquent pour accumuler davantage de capital humain grâce à l'amélioration du rendement du système éducatif, de la couverture sanitaire, de la maîtrise de la dynamique démographique.

Le défi du développement des bases productives et de la compétitivité est lié au faible développement industriel et à la faible compétitivité des secteurs de production et de transformation des produits nationaux, générateurs d'emplois. La transformation de cette base productive devrait passer par la disponibilité et l'accessibilité des facteurs techniques de production (Eau ; Energie, Transport et Télécommunications), l'orientation de la recherche-développement vers les besoins nationaux d'innovations technique et technologique. De même, il importe de procéder à la réallocation des ressources des activités à faible productivité vers des activités à plus forte productivité.



STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 2016-2020

La stratégie du PNDES repose sur des fondements et une vision, des principes-directeurs de mise en œuvre, un objectif global, des axes et objectifs stratégiques, des effets attendus et un dispositif de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation.

Le programme présidentiel qui invite à “bâtir avec le peuple, un Burkina Faso de démocratie, de progrès économique et social, de liberté et de justice” constitue le premier fondement du PNDES. Les autres fondements sont la vision Burkina 2025, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les Objectifs de Développement Durable. Sur cette base, la vision suivante du PNDES à l'horizon 2020a été retenue par les autorités politiques : “le Burkina Faso, une nation démocratique, unie et solidaire, transformant la structure de son économie pour réaliser une croissance forte et inclusive, au moyen de modes de consommation et de production durables”.

Les principes-directeurs pour la mise en œuvre du PNDES sont le leadership national, l'équité, la subsidiarité et le partenariat, la gestion axée sur les résultats (GAR) et la proactivité. L'objectif global du PNDES est de transformer structurellement, l'économie burkinabè, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social.

Le Burkina Faso, une nation démocratique, unie et solidaire, transformant la structure de son économie pour réaliser une croissance forte et inclusive, au moyen de modes de consommation et de production durables

Les impacts attendus du PNDES sont l'amélioration de l'efficacité des gouvernances politique, administrative, économique, locale et environnementale, la réalisation d'un taux de croissance moyen annuel de 7,7% créatrice d'au moins 50 000 emplois par an, la baisse de l'incidence de la pauvreté de 40,1% en 2014 à 35% en 2020, la baisse du taux de croissance démographique de 3,1% en 2015 à 2,7% en 2020, l'accélération du niveau de développement du capital humain et l'avènement de modes de production et de consommation s'inscrivant dans une perspective de développement durable. Les impacts attendus seront poursuivis à travers un processus de transformation structurelle de l'économie qui s'appuie sur un schéma de croissance fondé sur une intensification des investissements sur la période 2016-2020. Ce qui permettra de passer d'une croissance de 5,7% en 2016 à une croissance de 7,7% par an sur la période 2016-2020.

Deux leviers seront utilisés à cet effet. Le premier est la création d'un environnement favorable au développement industriel par le renforcement des secteurs d'appui à la production. Le deuxième est la relance d'un développement industriel, compétitif et durable, par la réalisation d'investissements structurants à hauteur de 8 408,2 milliards de francs CFA.

LES INDICATEURS D'IMPACTS DU PNDES

	Valeurs 2015	Cibles 2018	Cibles 2020
Incidence de la pauvreté :	40,1%	38%	< 35%
Incidence de la pauvreté en milieu rural :	47,5%	44%	< 38%
Profondeur de la pauvreté :	3,3%	2,7%	1,6%
Taux de croissance économique :	4,0%	8,2%	8,0%
Part de l'industrie manufacturière dans le PIB :	6,6%	8%	12%
Part des produits manufacturés dans les exportations de biens :	10,6% (2014)	15%	20%
Productivité de la main-d'œuvre occupée (en milliers de FCFA) :	818,6	950	1 050
Nombre moyen d'emplois décents créés par an :	22 700	≥ 50 000	≥ 50 000
Taux de croissance démographique :	3,1% (2006)	2,8%	2,7%

Source : MINEFID (2016), Burkina Faso



AXES STRATÉGIQUES, OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET EFFETS ATTENDUS

À partir des insuffisances majeures révélées par l'analyse diagnostique de la situation économique et sociale, le PNDES a retenu trois axes stratégiques, déclinés en objectifs stratégiques et effets attendus. Les axes sont :

AXE 1 : Réformer les institutions et moderniser l'administration,
AXE 2 : Développer le capital humain,
AXE 3 : Dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.

AXE 1 : RÉFORMER LES INSTITUTIONS ET MODERNISER L'ADMINISTRATION

OBJECTIFS STRATÉGIQUES EFFETS ATTENDUS

Promouvoir la bonne gouvernance politique et administrative

- ▶ La démocratie, les droits humains, la justice et la paix sont renforcés
- ▶ La sécurité et la protection civile sont renforcées
- ▶ La défense est renforcée
- ▶ L'accès à l'information juste est assuré pour tous
- ▶ Les coopérations régionale et internationale sont améliorées
- ▶ L'administration publique est efficace et efficiente
- ▶ Le système de redevabilité est développé à tous les niveaux

Promouvoir la bonne gouvernance économique

- ▶ La planification, la gestion et le financement du développement sont efficaces
- ▶ L'environnement des affaires est plus incitatif et le secteur privé, renforcé dans ses capacités d'initiative et de gestion

Renforcer la décentralisation et promouvoir la bonne gouvernance locale

- ▶ L'efficacité de la décentralisation et de la gouvernance locale est améliorée
- ▶ Les économies locales sont dynamisées et les disparités régionales sont réduites, notamment à travers un aménagement du territoire efficace

AXE 2 : DÉVELOPPER LE CAPITAL HUMAIN

OBJECTIFS STRATÉGIQUES EFFETS ATTENDUS

Promouvoir la santé des populations et accélérer la transition démographique

- ▶ L'accès aux services de santé de qualité est garanti à tous
- ▶ L'état nutritionnel de la population, en particulier des femmes et des enfants, est amélioré
- ▶ Le processus d'accélération de la transition démographique pour déclencher le dividende démographique est réellement mis en mouvement

Accroître l'offre et améliorer la qualité de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l'économie

- ▶ L'accès de tous à une éducation de qualité est amélioré
- ▶ La disponibilité et l'employabilité des ressources humaines sont améliorées
- ▶ L'accès à un enseignement supérieur de qualité adapté aux besoins de la transformation structurelle de l'économie est assuré

Promouvoir la recherche et l'innovation au service de la transformation structurelle de l'économie

- ▶ La recherche et l'innovation sont davantage au service de la transformation structurelle de l'économie

Promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, y compris pour les jeunes et les femmes

- ▶ L'emploi décent et la protection sociale sont garantis à tous
- ▶ Les inégalités sociales et de genre sont réduites et la femme est promue comme acteur dynamique du développement

Améliorer le cadre de vie, l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services énergétiques de qualité

- ▶ L'accès de tous à un cadre de vie décent, à l'eau et à l'assainissement de qualité est garanti
- ▶ L'accès aux services énergétiques de qualité et l'efficacité énergétiques sont garantis
- ▶ La croissance urbaine est planifiée et maîtrisée
- ▶ L'accès à des logements décents et aux bâtiments publics est assuré pour tous

AXE 3 : DYNAMISER LES SECTEURS PORTEURS POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

EFFETS ATTENDUS

Développer durablement un secteur agro-sylvo-pastoral, faunique et halieutique productif et résilient, davantage orienté vers le marché et basé sur les principes de développement durable

- ▶ Le secteur primaire contribue à la sécurité alimentaire, à l'emploi productif, à l'approvisionnement de l'agro-industrie locale et est respectueux des principes de développement durable
- ▶ La résilience des ménages agro-sylvo-pastoraux, fauniques et halieutiques aux risques est renforcée

Développer un secteur industriel et artisanal compétitif, à forte valeur ajoutée et créateur d'emplois décents

- ▶ Le secteur industriel et artisanal est davantage dynamique en matière de création de richesses, d'emplois et d'exportation
- ▶ La contribution des industries culturelle, touristique et sportive à l'économie est améliorée
- ▶ L'impact du secteur minier sur le reste de l'économie est accru

Promouvoir le commerce et l'expansion des industries de services à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois décents

- ▶ Le secteur tertiaire se formalise et est davantage dynamique et créateur d'emplois décents
- ▶ La mise en marché des produits nationaux est renforcée

Développer des infrastructures de qualité et résilientes, pour favoriser la transformation structurelle de l'économie

- ▶ Les capacités de mobilisation et la gestion intégrée des ressources en eau sont renforcées
- ▶ La qualité, la fiabilité et l'accessibilité des infrastructures sont accrues pour faciliter la transformation structurelle de l'économie
- ▶ La contribution des pôles de croissance et de compétitivité (agropoles, technopoles, ZES) à l'économie est accrue

Inverser la tendance de la dégradation de l'environnement et assurer durablement la gestion des ressources naturelles et environnementales

- ▶ L'environnement et les ressources naturelles sont gérés durablement
- ▶ Les capacités d'atténuation et d'adaptation aux effets néfastes du changement climatique sont renforcées dans une optique de transition vers l'économie verte

COHÉRENCE ENTRE LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU PNDES ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Les ODD sont un engagement ambitieux pour enrayer la pauvreté sous toutes ses formes d'ici 2030. Cela implique de cibler ceux qui vivent dans des situations de vulnérabilité, d'accroître l'accès aux services sociaux de base et ressources économiques, ainsi que de porter soutien aux communautés frappées par les conflits et les catastrophes naturelles. Sur la

base des résultats d'un processus participatif regroupant un large éventail d'acteurs publics et privés, le Burkina Faso a considéré comme prioritaires, parce que cohérentes avec les objectifs stratégiques du PNDES, 86 cibles sur les 169 cibles que compte les 17 ODD.

DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Le dispositif de mise en œuvre du PNDES est articulé autour de trois axes que sont les instruments et acteurs de mise en œuvre, le cadre organisationnel et le suivi et l'évaluation.

INSTRUMENTS ET ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE

Les instruments retenus pour la mise en œuvre du PNDES sont les politiques sectorielles, les plans locaux de développement (plans régionaux et communaux de développement), les pôles de croissance et de compétitivité, les réformes stratégiques, les investissements structurants et la communication sur le PNDES.

Les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PNDES sont l'État, les collectivités territoriales, le secteur privé, les organisations de la société civile, les Partenaires techniques et financiers et les Burkinabè, y compris ceux de la diaspora.

CADRE ORGANISATIONNEL

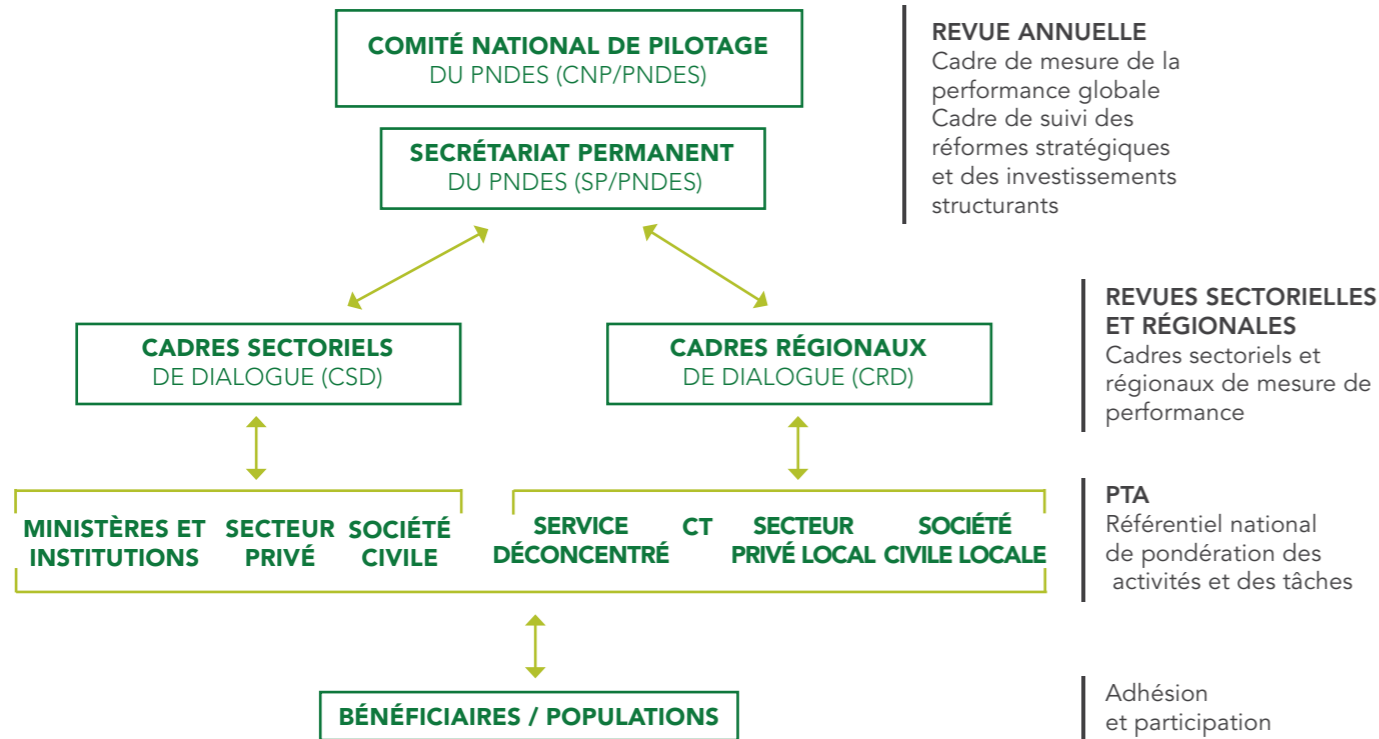
Le cadre organisationnel de la mise en œuvre du PNDES comprend des organes et des instances. Au titre des organes figurent le Comité national de pilotage du PNDES (CNP/PNDES), le Secrétariat permanent du PNDES (SP/PNDES), les Cadres sectoriels de dialogue (CSD) et les Cadres régionaux de dialogue (CRD). Les instances sont constituées de la revue annuelle, des revues sectorielles et des revues régionales.

SUIVI ET ÉVALUATION

Le suivi et l'évaluation du PNDES s'articulent autour d'un mécanisme, des outils et des indicateurs de suivi et d'évaluation. Le mécanisme de suivi et d'évaluation comprend une composante technique de suivi et une composante technique d'évaluation que le SP/PNDES veillera à formaliser et à mettre en place.

Les outils suivants seront développés sous la responsabilité du SP/PNDES, des CSD et des CRD pour affiner le système de suivi et d'évaluation, notamment un cadre de mesure de la performance globale, des cadres logiques sectoriels et régionaux, des plans de travail annuels (PTA) ministériels, un cadre de suivi des réformes stratégiques et des investissements structurants, un outil web permettant la visualisation instantanée de l'évolution des indicateurs, des rapports trimestriels, semestriels et annuels, globaux, sectoriels et régionaux. Les types d'indicateurs retenus pour le suivi et l'évaluation du PNDES sont des indicateurs de produits, d'effets et d'impacts.

SCHÉMA DU DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DU PNDES



SCHEMA DE FINANCEMENT

Sous la cible d'une croissance moyenne annuelle de 7,7% sur la période 2016-2020, le schéma prévisionnel de financement du PNDES est estimé à 15 395,4 milliards de francs CFA, soit un coût annuel moyen de 3 079,1 milliards de francs CFA. La part consacrée aux dépenses d'investissements (y compris les transferts en capital) sera de 54,6%, soit 8 408,2 milliards de francs CFA sur la période.

Le PNDES sera financé à hauteur de 9 825,2 milliards de francs CFA (63, 8%) par l'Etat du Burkina Faso. Le besoin de financement à rechercher est de 5 570,2 milliards de francs CFA, soit 36,2% du coût total du plan. Le financement du PNDES se fera par le biais de la mise en œuvre d'une stratégie ambitieuse

de mobilisation de ressources internes et externes, axée sur des méthodes nouvelles et innovantes, en sus de l'utilisation de l'APD traditionnelle.

Au titre des financements innovants, les systèmes de taxes nationales, l'émission de titres publics, les contributions volontaires et les loteries, les méthodes de mobilisation des fonds des Burkinabè de l'extérieur, les obligations garanties par les pays donateurs vendues sur le marché financier, les allocations provenant des fonds générés par la vente des quotas d'émission, les partenariats public-privé (PPP), les prêts bonifiés, le financement participatif ou crowdfunding, l'actionnariat populaire pourront être utilisés.

PLAN DE FINANCEMENT (en milliards de FCFA)

	2016	2017	2018	2019	2020	Total	En % du coût total
Coût du plan	1 998,4	2 952,0	3 199,8	3 484,7	3 760,6	15 395,4	100
- Dépenses courantes	1 049,3	1 146,5	1 248,5	1 347,9	1 466,7	6 258,9	40,7
- Amortissement de la dette	145,7	145,7	145,7	145,7	145,7	728,3	4,7
- Dépenses d'investissement	803,4	1 659,9	1 805,7	1 991,1	2 148,2	8 408,2	54,6
Ressources propres	1 286,9	1 769,6	1 999,5	2 242,9	2 526,3	9 825,2	63,8
Besoin de financement	711,4	1 182,4	1 200,3	1 241,8	1 234,3	5 570,2	36,2

Source : MINEFID (2016), Burkina Faso

ANALYSE DES RISQUES

L'environnement national, sous-régional et international est porteur de risques à minimiser pour la réussite de la mise en œuvre du PNDES. Les principaux risques qui pourraient entraver l'atteinte des résultats du PNDES sont de six ordres : le risque

sécuritaire, le risque d'instabilité sociopolitique, le risque financier, le risque lié aux aléas climatiques, le risque lié à la conjoncture internationale et régionale, le risque lié à la faible adhésion des acteurs.

